

CARNET COLLÉGIAL

fneeq  **CSN**

Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

Septembre 2015

18

DANS CE NUMÉRO

Une rentrée mobilisée!

Stagiaires étrangers

La conception universelle de l'apprentissage

Collège régional Champlain - Rien ne va plus!

Colloque de l'AQPC

État des effectifs étudiants à la rentrée automne 2015-2016

Avis du Conseil supérieur de l'éducation





Un automne chaud !

La rentrée s'est faite sous le signe d'une mobilisation très forte dans l'ensemble des cégeps, près d'un an après le début de la négociation pour le renouvellement de notre convention collective. Les offres patronales déposées en octobre 2014 étaient à des années-lumière des préoccupations enseignantes. La toute récente proposition globale du Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) n'a rien pour faire dérouter la colère des profs. La hauteur de la mobilisation en témoigne, tout comme l'importante participation aux assemblées générales qui conduisent à l'adoption de mandats de grève d'une force indiscutable. Nul ne peut douter des préoccupations des enseignantes et des enseignants pour les conditions dans lesquelles nous exerçons notre profession, notre volonté de donner de l'enseignement de qualité et le maintien et la consolidation du réseau des cégeps sur l'ensemble du territoire. Le rythme de la négociation s'intensifie, tout comme les moyens de pression.

Au cours d'une rencontre tenue en septembre avec les attachés politiques du ministre Blais, nous avons abordé plusieurs questions, notamment les cégeps en région, les enjeux entourant la formation continue, la relativité et le téléenseignement. En outre, dans le contexte de la négociation de la convention collective, nous avons émis le souhait que le ministre se montre disponible pour faciliter la poursuite des discussions. Cette suggestion est restée lettre morte, ce qui nous laisse songeurs quant à la volonté du ministre d'exercer son rôle d'interlocuteur de premier plan en matière d'éducation, particulièrement en période de négociation...

Nous avons également approfondi l'analyse des positions déjà dégagées au sujet des recommandations contenues dans le *Rapport du chantier sur l'offre de formation collégiale*, dit rapport Demers. Nous en présenterons certaines, en insistant davantage sur celles portant sur les cégeps en région et la pérennité du réseau, lors d'une rencontre prévue en octobre avec Nicole Rouillier, la présidente du comité qui rappelons-le, a été créé par le ministre Bolduc pour mettre en œuvre les recommandations du rapport.

Sur le plan local, mentionnons quelques situations particulières. Au cégep d'Alma, où le climat de travail était des plus difficiles, le syndicat voit enfin la lumière au bout du tunnel avec le départ du directeur général. Au cégep Lévis-Lauzon, un plan d'action a été mis en branle alors que le syndicat lutte fermement pour le maintien de la structure existante de la Commission des études et la préservation de l'esprit de collégialité qui démarque notre organisation du travail depuis la création des cégeps. Quant aux syndicats des campus St. Lawrence et Saint-Lambert du Collège régional Champlain, ils sont déterminés à faire en sorte que leurs établissements deviennent des cégeps à part entière et les appuis en ce sens se multiplient.

L'automne sera chaud, et nous serons au rendez-vous! Nous serons nombreux dans les rues pour la manifestation nationale du 3 octobre prochain. Nous serons également devant les établissements pour un piquetage avant le début des cours le 5 octobre prochain afin de souligner la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants.

Nicole Lefebvre
Vice-présidente de la FNEEQ

SOMMAIRE

- 3 Une rentrée mobilisée!
- 4 Stagiaires étrangers
- 5 La conception universelle de l'apprentissage
- 8 Collège régional Champlain Rien ne va plus!
- 9 Colloque de l'AQPC
- 11 État des effectifs étudiants à la rentrée automne 2015-2016
- 11 Avis du Conseil supérieur de l'éducation

CARNET COLLÉGIAL EST UNE PUBLICATION DE LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC. LA FNEEQ-CSN REPRÉSENTE PRÈS DE 33 000 MEMBRES DANS LES CÉGÉPS, LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ET LES UNIVERSITÉS. AU QUÉBEC, ELLE EST L'ORGANISATION SYNDICALE LA PLUS REPRÉSENTATIVE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

COMITÉ DE RÉDACTION: NICOLE LEFEBVRE ET FRANCE DESAULNIERS - COLLABORATION: ISABELLE BOUCHARD, SÉBASTIEN BROUSSEAU, DANIEL LÉGARÉ ET RENAUD POIRIER ST-PIERRE - COLLABORATION SPÉCIALE: VIRGINIE L'HÉRAULT- RÉVISION: ARIANE BILODEAU - PHOTOS: FRANCE DESAULNIERS - MISE EN PAGE: SYLVIE PATENAUDA - DÉPÔT LÉGAL: BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA. ISBN-13 978-2-923606-37-8.

FNEEQ-CSN

1601, AV. DE LORIMIER

MONTREAL (QUÉBEC) H2K 4M5

TÉL.: 514 598-2241 - TÉLÉC.: 514 598-2190

FNEEQ.RECEPTION@CSN.QC.CA - WWW.FNEEQ.QC.CA



Une rentrée mobilisée !

Pancartes, foulards, macarons et tracts imprimés qui remplissent les locaux syndicaux témoignent de l'intensification des moyens de pression dans les cégeps où se poursuit le plan de perturbation générale illimitée. Dans tous les cégeps, les « profs en négo » ont pris l'engagement de perturber la rentrée, faute de progrès dans la négociation de leur convention collective.



Renaud Poirier-St-Pierre
Conseiller à l'information - Secteur public CSN

Le plan d'action est à l'image de ceux adoptés par le regroupement cégep ces dernières années: donner aux syndicats locaux toute l'autonomie nécessaire pour inscrire leur mobilisation locale dans une coordination nationale efficace des actions. Tintamarres, perturbations du discours de la rentrée, sensibilisation de la communauté collégiale aux demandes syndicales et affichage massif dans les cégeps comptent parmi les actions les plus populaires. La mobilisation de la rentrée a porté ses fruits et a joui d'un fort retentissement médiatique avec plus de 70 mentions dans les médias locaux et nationaux sur une période de deux semaines. Durant cette période, nous avons fait les nouvelles tous les jours.

Pour la première fois dans l'histoire des cégeps, l'ensemble du corps enseignant négocie d'une seule voix ! La FNEEQ-CSN et la FEC-CSQ ont formé une alliance sectorielle, l'Alliance des syndicats des professeurs et des professeurs de cégep (ASPPC). Les deux organisations négocient donc à la même table sectorielle et adoptent en instance conjointe un plan d'action commun.

Ces actions de mobilisation ont fourni l'occasion de dénoncer les attaques du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC). Parmi celles-ci, notons l'alourdissement de la tâche (davantage de préparations de cours, plus d'étudiantes et d'étudiants par classe et d'heures d'enseignement augmentées), et une plus grande précarisation du travail qui passerait notamment par un accès restreint à la permanence et à la sécurité d'emploi.

Les enseignantes et les enseignants des cégeps ont aussi profité de la rentrée pour rappeler leurs demandes et en ont saisi les directions. Rappelons que la partie syndicale a comme mandat de lutter contre la précarité, en particulier à la formation continue, de renforcer l'autonomie professionnelle, d'assurer la pérennité du réseau collégial et d'obtenir les ressources nécessaires pour la réussite des étudiantes et des étudiants en situation de handicap (EESH).

Alors que la perturbation générale illimitée bat son plein, le Front commun consulte les salarié-es pour connaître leur volonté de faire la grève. Du côté de la FNEEQ, l'ensemble des syndicats qui ont voté jusqu'à présent a pris position en faveur de l'exercice de la grève. Le prochain grand rendez-vous de mobilisation et de solidarité aura lieu dans les rues de Montréal, le 3 octobre prochain, alors que le Front commun tient une manifestation nationale. Soyons-y en grand nombre! ■



Mobilisation au cégep de Saint-Laurent

Stagiaires étrangers

Bienvenue au Canada!

En février 2015, la FNEEQ a été saisie par l'un de ses syndicats d'un problème majeur relatif à l'accueil de stagiaires étrangers, dans nos collèges, des stagiaires qui évoluent dans des milieux de stage au Québec. Le problème ? Une modification au programme de mobilité internationale de Citoyenneté et immigration Canada met en péril la venue de stagiaires étrangers, et ce, en plein milieu de l'année scolaire. Ce changement a pour effet de modifier le statut de ces étudiantes et étudiants qui sont désormais considérés comme des travailleurs étrangers même s'ils ne sont pas rémunérés !

Sébastien Brousseau
Adjoint à la coordination du regroupement cégep

Ce changement n'est pas sans conséquence. D'abord, il complique l'émission des visas pour ces stagiaires, majoritairement Français. De plus, la décision de Citoyenneté et immigration Canada a des impacts sur les établissements, puisqu'elle met en péril les partenariats et les ententes de réciprocité entre les cégeps et les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) de France, ainsi qu'avec les entreprises et les centres de recherche qui accueillent ces étudiants depuis de nombreuses années.

Dans certains collèges, les stagiaires sont comptabilisés dans la tâche enseignante, au même titre que les stagiaires québécois. Les enseignantes et les enseignants doivent trouver des milieux de stage pour ces étudiantes et ces

étudiants, les superviser et les évaluer. On comprend donc que ce changement a donné des maux de tête à bien des départements.

La FNEEQ a fait des démarches auprès de députés à Québec et à Ottawa—et plus particulièrement auprès du ministre canadien de l'Immigration, Chris Alexander—, afin que les stages entre les cégeps du Québec et les IUT de France soient complètement exclus de ce nouveau règlement, car ils ne sont pas rémunérés, et qu'en ce sens, les stagiaires ne peuvent être considérés comme des travailleurs étrangers. Il importait à court terme d'obtenir une exemption pour les cégeps afin de permettre la tenue des stages déjà prévus pour l'année en cours. En dépit de toute logique, le ministère concerné persiste et

réitère que ces stagiaires, tout comme les travailleurs étrangers, doivent être assujettis au nouveau programme.

La CSN va maintenant tenter de faire à nouveau des représentations à Ottawa afin d'expliquer la nécessité d'obtenir une dispense pour ces stagiaires étrangers. Une telle dispense est déjà prévue au programme de mobilité internationale « lorsqu'il existe des avantages réciproques pour des Canadiens ainsi que des avantages concurrentiels pour le Canada ».

Les élections d'octobre nous offriront-elles un interlocuteur plus sensible à nos besoins ? ■



Une piste pour la réussite?

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap (EESH) ne cesse d'augmenter tant dans les cégeps que dans les universités. La FNEEQ ne saura jamais assez défendre une éducation inclusive. Basée sur des principes d'égalité des chances et, par extension, de non-discrimination enchâssés dans les chartes des droits et libertés, l'inclusion des EESH dans les classes des collèges demeure néanmoins un défi pour celles et ceux qui leur enseignent.



Isabelle Bouchard
Comité national de rencontre

Ces étudiantes et étudiants éprouvent des besoins particuliers qui se traduisent généralement par le recours à des mesures d'accommodements que les enseignantes et enseignants mettent en œuvre dans leur enseignement. Au primaire et au secondaire, les conventions collectives prévoient des mécanismes, probablement insuffisants, pour tenir compte du travail supplémentaire que doivent réaliser les enseignantes et les enseignants à l'égard de ces élèves. Dans le réseau collégial, de telles mesures n'existent pas... encore. Pourtant, le travail effectué auprès de ces populations a fait l'objet d'un rapport bipartite qui a illustré les impacts importants sur la tâche¹.

L'approche pédagogique de la conception universelle de l'apprentissage (CUA) est proposée par certains groupes de recherche et par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) comme une piste de solution à l'inclusion et/ou à la réussite académique des EESH. Qu'est-ce que la CUA et quelle est sa valeur? Voici nos premières réflexions.

Comment résumer cette approche ?

L'origine de cette approche est, semble-t-il, américaine. En bref, les autorités ont développé des moyens pour faciliter la réadaptation et la mobilité des soldats estropiés par la guerre. Ainsi est né le design universel en architecture. Cette branche de l'architecture consiste

à concevoir la construction de bâtiments en tenant compte des besoins des personnes handicapées. Cela signifie par exemple de prévoir l'accès à des portes automatiques, à l'installation de rampes à pente douce, à l'utilisation de pictogrammes ou un positionnement facilement atteignable des interrupteurs. Même si ces aménagements sont d'abord réalisés pour les personnes handicapées, on se rend rapidement compte qu'ils aident tout le monde. Par exemple, les quelques ascenseurs dans le métro de Montréal facilitent le déplacement non seulement des personnes handicapées, mais aussi des familles.



1 La présence de la population étudiante ayant des besoins particuliers (PEBP) et son impact sur la charge d'enseignement, Rapport des travaux du Comité national de rencontre (CNR), avril 2013.

Définir et comprendre les tenants et les aboutissants de cette approche n'est pas évident étant donné ses applications récentes dans le contexte éducatif québécois et le volume actuellement restreint de documents expliquant ses fondements théoriques. Selon notre compréhension actuelle, la conception universelle de l'apprentissage (CUA) se veut la transposition des principes d'organisation de l'univers matériel à celui du monde de l'éducation. Elle consiste vraisemblablement à concevoir à l'avance des aménagements pédagogiques favorisant l'apprentissage des EESH et qui serviront à toutes les étudiantes et à tous les étudiants. Selon certains tenants de la CUA, l'approche par accommodement individuel plus largement pratiquée dans nos collèges est condamnée à l'échec, car elle impliquerait trop de ressources. Selon eux, la CUA serait quant à elle une solution plus simple et plus durable dans la mesure où elle permet à la fois de pallier les difficultés vécues par les EESH et par les autres groupes historiquement discriminés, notamment celles et ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, de nombreux étudiantes et étudiants issus de l'immigration, les surdoués et les sous-doués, ainsi que les étudiantes et les étudiants qui éprouvent des difficultés temporaires.

C'est une approche qui se qualifie de transversale, puisqu'elle s'appuie sur le principe qu'il n'y a pas un seul type d'apprenant et qu'elle reconnaît la variabilité des modes d'apprentissage. Elle suggère différentes façons d'accéder à la connaissance : le raisonnement, les sens et/ou l'émotivité. Elle s'opposerait à l'approche dite « traditionnelle », car cette dernière entretiendrait une confusion entre les objectifs et les moyens de l'évaluation. La CUA nous invite à proposer plusieurs façons d'évaluer une même compétence parmi lesquelles l'étudiante ou l'étudiant fera son choix. Dans cette perspective, le cadre qu'elle propose serait plus durable, puisqu'il favoriserait l'autonomie des apprenantes et des apprenants. Ceux-ci auraient donc moins à fréquenter les services adaptés, permettant du même coup aux établissements de faire des économies. La CUA postule aussi que ce n'est pas l'étudiant qui doit s'adapter à l'environnement, mais

que l'environnement doit s'adapter à lui. Autrement dit, l'étudiant n'aurait pas de handicap, mais il vivrait plutôt dans un environnement mal adapté. Ce qui est une conception somme toute intéressante.

Certains défenseurs de la CUA affirment qu'elle peut se résumer à trois moyens offerts aux étudiants : des notes de cours écrites ou sous format audio, plus d'un choix quant à la forme des travaux à réaliser et plus de temps pour réaliser les examens en classe. Pour d'autres, la CUA est une approche pédagogique qui invite ses utilisateurs à déployer une multitude de stratégies pédagogiques adaptées, et ce de la présentation du plan de cours à la réalisation d'exercices en passant par la prestation d'enseignement.

Au Québec, deux principaux groupes de recherche interordres travaillent actuellement à intégrer l'approche de la CUA dans le système d'éducation : le Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH)², et le *Universal Design for Learning- Faculty Research*³, un groupe associé à l'Université McGill.

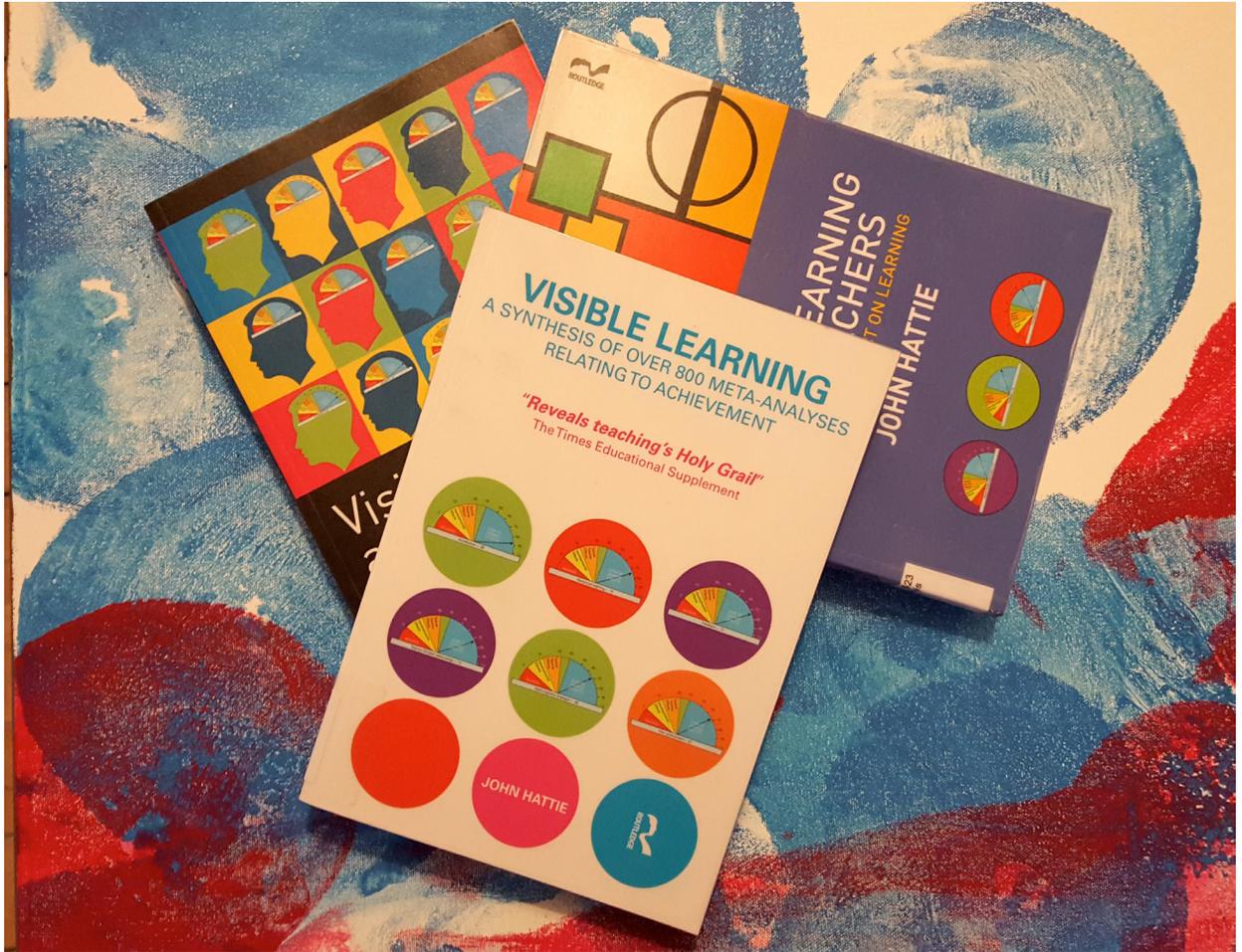
Quelle est sa valeur ?

Il est difficile de déterminer simplement la valeur d'une méthode pédagogique. Toutefois, nous pouvons nous servir de certains indices pour faire une première évaluation de la CUA. Comme on a pu le constater avec la réforme au secondaire, il n'y a pas de formule magique en éducation, et la CUA doit être vue comme une méthode parmi d'autres. Les travaux de l'Internationale de l'Éducation (IE) — qui regroupe 396 associations et syndicats à travers le monde et dont la FNEEQ est membre — ont montré avec force que la réussite scolaire dépend d'une série de facteurs qui dépassent ceux auxquels s'arrête la CUA (par exemple, le niveau de scolarité de la mère, la réussite au secondaire et tous les facteurs socioéconomiques). Par ailleurs, des travaux de John Hattie⁴, professeur et chercheur à la faculté d'éducation de l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zélande, comparent les résultats de plusieurs méthodes pédagogiques par la

2 Font partie de ce groupe les cégeps du Vieux Montréal, de Marie-Victorin, et de Montmorency ainsi que l'UQAM et l'UdeM.

3 Font partie de ce groupe les cégeps Dawson, John Abbott, Marianopolis et Centennial.

4 HATTIE, John, *Visible Learning: A Synthesis of Over 800 Meta-Analyses Relating to Achievement*, décembre 2008.



comparaison des résultats de métaétudes et concluent qu'on ne peut apprécier de façon probante les résultats de la CUA faute d'avoir suffisamment d'études y étant relatives. La dernière recension date de 2009 et ne tenait compte que d'une seule étude. Peut-être y a-t-il eu des mises à jour depuis⁵. Bref, il n'y a pas de données probantes pour affirmer avec certitude de quelle manière la CUA va aider les EESH à réussir. En ce sens, elle est plus intéressante dans sa dimension d'inclusion.

Pour le moment, les méthodes les plus efficaces pour soutenir adéquatement les EESH seraient celles qui impliquent la métacognition, les programmes

de reconnaissance de mots et les programmes de mémorisation⁶. Il nous semble prudent pour le moment de considérer la CUA comme une méthode pédagogique au même titre que les autres et nous méfier de sa prescription tous azimuts. Notre expérience comme enseignantes et enseignants, si elle a de la valeur, nous a montré que certains étudiants bénéficient de mesures d'accommodement alors que d'autres ont davantage besoin d'un encadrement individuel. Nous sommes les seuls, en tant que spécialistes de l'enseignement de notre discipline, en mesure d'assurer cet encadrement à condition qu'on nous en donne les moyens et les ressources. ■

5 Nous sommes conscients des critiques d'ordre méthodologique faites aux travaux de Hattie. Si nous y faisons référence, c'est qu'ils s'appuient probablement sur le recensement le plus exhaustif des métaétudes en éducation.

6 H. Lee SWANSON, Maureen HOSKYN, Carole LEE. Interventions for Students with Learning Disabilities: A Meta-Analysis of Treatment Outcomes Hardcover – April 23, 1999.



France Désaulniers
Conseillère aux communications

Collège régional Champlain

Rien ne va plus !

Depuis maintenant quelques années, les exemples de dysfonctionnement foisonnent au Collège régional Champlain. Une administration centrale, trois campus, des effectifs étudiants fort différents d'un endroit à un autre... il faut du changement ! Les syndicats au campus St.Lawrence et au campus Saint-Lambert ont pris les choses en main et ont engagé un véritable bras de fer !

Si des structures multirégionales ont existé lors de la création des cégeps, elles ont disparu depuis longtemps pour faire place à des établissements autonomes. Aujourd'hui, seul le Collège régional Champlain (CRC) fonctionne de cette façon, avec des campus à Lennoxville, à Québec et à Saint-Lambert. Le fonctionnement du CRC est entravé par sa structure panrégionale coûteuse et complexe et les campus en sont réduits à composer avec une structure administrative redondante, dont les ressources devraient plutôt être investies afin de répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants dans chacune des communautés desservies. D'ailleurs, un rapport externe, commandé par la direction et rendu public en mai dernier, concluait qu'une structure centralisée n'est pas avantageuse pour les décisions en lien avec les services pédagogiques offerts aux étudiantes et aux étudiants.



Signature de pétition Lancement de la campagne pour l'autonomie du cégep Champlain Saint-Lambert

Une lutte à finir

Depuis l'hiver 2015, les syndicats du personnel enseignant des campus de Saint-Lambert et de St.Lawrence, ainsi que ceux du personnel de soutien et du personnel professionnel revendiquent un statut de cégep à part entière pour leur établissement. Nombreux départs en congé de maladie, transferts de postes, administrateurs qui quittent pour d'autres horizons, un conseil d'administration dysfonctionnel, autant de symptômes qu'un malaise profond s'était installé au sein des campus. Si bien que la solution est apparue claire et limpide : il fallait disposer du pouvoir décisionnel. Des structures indépendantes permettront plus d'efficacité et plus de services directs aux étudiants ainsi que plus de synergie et de partenariats entre les établissements et leur milieu. L'initiative est également appuyée par d'anciens dirigeants et administrateurs du Collège régional Champlain, par les étudiantes et les étudiants ainsi que par des groupes communautaires, des gens d'affaires et des politiciens locaux.

Bref, pour offrir des services de qualité et des services adaptés aux étudiantes aux étudiants des diverses communautés, rien ne veut l'autonomie! ■



Lancement de la campagne pour l'autonomie du cégep de Champlain St.Lawrence

Colloque de l'AQPC L'énergie de la FNEEQ!

Sous le thème Énergie et synergie... pour une éducation supérieure, la 35^e édition du colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) s'est tenue en juin 2015 à Saguenay, les cégeps de Chicoutimi et de Jonquière étant les hôtes de l'évènement. Le colloque proposait d'explorer les nombreux modes de collaboration en enseignement et en apprentissage. La FNEEQ, partenaire de l'évènement, y a tenu un kiosque, lieu de rencontres et de discussions et proposait deux ateliers : l'un organisé par le comité école et société, l'autre par le comité de convention du regroupement cégep.

L'internationalisation de l'enseignement supérieur : Enjeux et défis pour le Québec

Par Isabelle Bouchard, membre sortante du comité école et société

Madeleine Ferland et moi-même, du comité école et société, avons animé un atelier rempli à pleine capacité pour présenter les thèses développées dans la dernière publication du comité : *L'internationalisation de l'enseignement supérieur : Enjeux et défis pour le Québec*¹.

D'abord, nous avons présenté le mandat à l'origine du document : *Produire une étude sur les orientations institutionnelles des cégeps et des universités au regard de l'internationalisation ainsi que sur leurs effets*. Pour les fins de la présentation à l'AQPC, le comité a concentré sa présentation sur le phénomène collégial.

Par la suite, nous avons résumé les principales voies qui orientent actuellement la tendance à mondialiser l'éducation. L'OMC, l'UNESCO et l'OCDE ont de grands projets internationaux pour l'éducation et influencent les prises de décision. Toutefois, le processus de Bologne, dans son volet d'harmonisation des diplômes d'études universitaires, est lui aussi un modèle influent.

Le cadre de référence de l'internationalisation du réseau collégial est quant à lui largement influencé par les travaux de Cégep International et de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation. Différentes politiques et plusieurs cadres stratégiques établissent les contours de l'internationalisation. Contrairement à ce que l'on peut penser, et même si les stages à l'étranger sont la formule la plus répandue, le comité a présenté les diverses formes que prennent les activités internationales au collégial. Sans énumérer l'ensemble de ces activités, celles-ci peuvent être regroupées en cinq volets : formation, mobilité étudiante, coopération internationale et exportation du savoir-faire, mobilité enseignante et recrutement d'effectifs étudiants.

Finalement, l'exposé a permis de présenter les orientations de la fédération quant à la mobilité étudiante et aux droits de scolarité, le modèle à développer et les conditions de travail qui doivent être ajustées. La FNEEQ s'oppose à la libéralisation des frais de scolarité parce que les étudiants internationaux ne doivent pas devenir une source de financement. Elle propose aussi que le gouvernement soutienne une mobilité bilatérale et que le statut économique ne soit pas un facteur de discrimination. Elle s'oppose à un modèle marchand de l'internationalisation qui considère le savoir comme une marchandise, qui aurait pour effet d'uniformiser le contenu et la langue d'enseignement et qui force le recours à des processus d'assurance qualité qui limitent l'autonomie. Au contraire, elle préfère valoriser une internationalisation basée sur la coopération, les échanges, le partage libre et gratuit des connaissances.

L'atelier a aussi été l'occasion d'expliquer que la FNEEQ considère que l'internationalisation de l'éducation doit se concevoir en collaboration avec les syndicats, les enseignantes et les enseignants, dans le respect de la reconnaissance syndicale, de la liberté académique et de l'autonomie professionnelle. ■

1 Le document en entier peut être consulté sur le site Web de la FNEEQ - http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/ecole_societe/Dossiers-importants/2015-08-24-Internationalisation.pdf.

Un regard syndical sur les départements

Largement inspirée du guide FNEEQ *Un regard sur les départements*¹, devant une salle comble, notre présentation a donné lieu à un rappel des différentes positions de la fédération, notamment celles sur l'autonomie professionnelle, l'assurance qualité, les responsabilités pédagogiques, les comités de programmes et bien d'autres. De plus, certains objets ont été présentés en s'appuyant sur des passages de la convention collective, entre autres, les responsabilités du coordonnateur.

Le département est un lieu de concertation pédagogique en lien avec le savoir disciplinaire. C'est une structure essentielle dont le fonctionnement témoigne de l'appartenance à l'enseignement supérieur. La gestion par les pairs dans les départements est un modèle de gestion unique laissant place à l'autonomie collective et individuelle. L'autonomie individuelle est liée à la maîtrise disciplinaire et à la maîtrise pédagogique. L'autonomie collective est liée principalement à la structure départementale et au respect des décisions de l'assemblée départementale, assurant ainsi la qualité des cours. Ce thème est à la mode depuis que la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) a axé ses travaux sur l'assurance qualité, une approche très administrative de l'éducation. Nous

sommes persuadés qu'on ne peut réduire l'enseignement collégial à de simples procédures à respecter. Lorsqu'il est question de la qualité de notre travail, sans parler de ses conditions d'exercice, ce serait faire abstraction d'une part importante de la réalité.

Sans faire une liste exhaustive des activités pédagogiques liées à la tâche d'enseignement, nous avons présenté les éléments énoncés dans la convention collective, sachant très bien que bien des professeurs réalisent des tâches n'y apparaissant pas. De plus, lors de la présentation, nous avons distingué les responsabilités pédagogiques qui relèvent du professeur, de l'assemblée départementale et du coordonnateur. Le rôle et les responsabilités de ce dernier ont été largement évoqués.

Certains peuvent penser que cet atelier détonne à l'AQPC, mais je crois, au contraire, qu'il est fort pertinent de connaître nos limites, surtout en cette période où l'on veut faire porter sur les épaules des professeurs de plus en plus de responsabilités.■



Daniel Légaré
Comité de convention

1 Le document de présentation ainsi que le diaporama qui ont servi à la présentation. <http://www.fneeq.qc.ca/fr/cegep/outils/Formation-departement.html>

MERCI!

AVANTAGES EXCLUSIFS AUX EMPLOYÉS ET RETRAITÉS DES SERVICES DE L'ÉDUCATION

d'être là au quotidien pour nous et nos familles

JUSQU'À 24 % DE RABAIS EXCLUSIF ADDITIONNEL

sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs parce que vous êtes membre de la FNEEQ

RETENUE SALARIALE DISPONIBLE pour simplifier le paiement de vos primes

CONCOURS EXCLUSIF 20 week-ends détente à gagner!

Obtenez une soumission!
1 866 551-2643
lacapitale.com/fneeq

fneeq 


La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. 1. Le concours se termine le 31 décembre 2015. Détails et règlement disponibles au lacapitale.com/fneeq.

État des effectifs étudiants à la rentrée automne 2015-2016

Selon la Fédération des cégeps, le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au cégep public cette année est stable par rapport à l'année dernière. Ils seront 178 131 étudiants, en majorité des filles (57,7%), répartis dans les 48 établissements du Québec parmi lesquels 78 785 nouveaux venus.

La population étudiante sera en nette hausse à Laval, qui accueillera 377 étudiants de plus (+5,2%) à la rentrée. Les effectifs seront en augmentation plus modérée dans les cégeps de la Côte-Nord (+2,4%), de la Montérégie (+2%) et de l'Outaouais (+1%).

Elle sera en nette baisse en revanche au Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec 434 étudiants en moins par rapport à la rentrée 2014 (-5,2%), en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (-4,5%), en Abitibi-Témiscamingue (-4,4%), en Mauricie (-2,3%), dans le Centre-du-Québec (-2,1%), en Estrie (-1,5%) et à Québec (-1%).

Légèrement en baisse :



Partout ailleurs, à Montréal, dans les Laurentides, dans Lanaudière, dans la région de Chaudière-Appalaches et au Bas-Saint-Laurent, les chiffres sont quasi stables. Cette stabilité vient contredire les prévisions ministérielles¹.

Les cégépiens sont inscrits à parts égales dans le secteur technique (46,9%) et le secteur préuniversitaire (46,5%), contre 6,6% au Tremplin DEC. Les programmes Soins infirmiers (11 121 étudiantes et étudiants) et Gestion de commerces (51 46) sont les plus fréquentés dans le secteur technique, tandis que les Sciences humaines (43 654) et les Sciences de la nature (21 792) sont les programmes les plus populaires du préuniversitaire².

Légèrement en hausse :



1 http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Effectif_etudiant_collegial/Prev_Coll_Cegep_01.pdf

2 <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2015/08/20150828-124803.html>

Avis du Conseil supérieur de l'éducation

De nouveaux diplômes collégiaux à l'horizon ?

France Désaulniers
Conseillère aux communications

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) publiait tout récemment une étude intitulée *Retracer les frontières des formations collégiales: entre l'héritage et les possibles. Réflexions sur de nouveaux diplômes collégiaux d'un niveau supérieur à celui du DEC technique*. S'il faut se réjouir du fait que l'avis du CSE consacre l'importance de la formation collégiale et réaffirme le rôle essentiel que les cégeps jouent partout au Québec en enseignement supérieur, pour la FNEEQ, la question du maintien d'un diplôme national qualifiant est un élément fondamental du système québécois.

Par voie de communiqué, la FNEEQ a indiqué être favorable à l'établissement d'un diplôme collégial d'études spécialisées (DCES) ainsi qu'à un DEC technique avancé, car cela répond à des besoins exprimés par plusieurs acteurs du milieu collégial. De plus, offrir de nouveaux diplômes de baccalauréat collaboratif collège-université semble également prometteur. Par ailleurs, pour la FNEEQ, cela soulève certaines inquiétudes face aux difficultés d'arrimage entre les ordres d'enseignement et ne doit pas se faire au détriment d'un DEC qualifiant. Le CSE recommande au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche la mise sur pied d'un comité mixte collégial et universitaire afin de poursuivre la réflexion sur l'introduction d'un baccalauréat appliqué au collégial. Ce comité devra nécessairement composer avec les principaux interlocuteurs des milieux de l'éducation et du travail, dont la FNEEQ, bien entendu! Reste à voir le sort que réservera le gouvernement québécois à cet avis du CSE... ■



**FRONT
COMMUN
2015**



AVEC nous
DANS LA RUE!

MANIFESTATION DU FRONT COMMUN

Rassemblement au parc du Mont-Royal (coin Parc et des Pins) Montréal, 3 octobre 2015 à 12 h